

Atelier de capitalisation des résultats du projet d'appui au PSRA-Requins (phase 2004 – 07)

Réunis dans les locaux du Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches à Dakar du 3 au 5 décembre 2007, les points focaux nationaux et experts impliqués dans le Plan sous-régional d'action pour la gestion et la conservation des populations de raies et de requins ont dressé les constats et formulé les recommandations suivantes à l'adresse des décideurs gestionnaires des pêches des Etats membres de la CSRP et des partenaires du PRCM :

Constats :

A propos des résultats du projet

Les financements réunis par la FIBA ont permis de soutenir un travail exemplaire mettant en relations gestionnaires, chercheurs, étudiants et professionnels. Cette approche pluridisciplinaire et participative, qui a permis d'établir des liens entre le terrain et les niveaux de l'élaboration des Politiques sectorielles est saluée par tous les participants.

Le vaste travail produit permet aujourd'hui de disposer d'une meilleure compréhension et de connaissances sur les trajectoires, les marchés, les acteurs, leurs logiques et leurs stratégies, et sur l'état des pêcheries et les statuts des différentes espèces rencontrées.

Le projet a par ailleurs accompli un effort sérieux de renforcement des capacités et des compétences, par la formation de techniciens et d'étudiants, la production de guides d'identification et une information aux décideurs et au public sur les enjeux de la gestion des pêcheries de requins.

L'implication progressive des Etats, comme suite à l'adoption du Plan sous-régional d'action pour la conservation et la gestion des populations de raies et de requins est effective et a été saluée par les participants.

Sur la situation des pêcheries

Les informations scientifiques produites et les différents avis d'experts et de professionnels collectés confirment une surexploitation de la plupart des espèces. Les logiques intègrent jusqu'à la transformation des foetus trouvés dans les femelles gravides.

Les données socioéconomiques remettent en cause la rentabilité de la pêcherie et les informations disponibles indiquent que la pêcherie est maintenue à flot par des acteurs économiques cachés impliqués dans la commercialisation des ailerons.

L'effondrement des stocks conduit les pêcheurs spécialisés à des logiques de migrations lointaines, induisant des coûts sociaux et des problèmes de sécurité importants.

Les plans de gestion sont souvent à l'état embryonnaire et ne se traduisent pas encore par un renforcement des conditions de gestion, les règles d'aménagement des pêcheries de requins étant encore isolées ou timides, lorsque des mesures fermes devraient être prises au vu de la situation.

Sur l'état de conservation des raies et requins

On note une dégradation du statut pour l'ensemble des espèces et des risques clairs pour les espèces de grandes tailles. La Liste Rouge de l'UICN est à ce titre un outil d'information qui a été actualisé récemment grâce au projet. Plusieurs espèces en danger critique d'extinction, d'autres sont menacées, et ne bénéficient pourtant d'aucune mesure de conservation. Les impacts sur l'écosystème marin et les chaînes trophiques sont mal analysés mais probablement importants.

L'intégration des Pristidae aux annexes de la CITES, avec le soutien de la sous-région, est un progrès important mais n'est pas transposée dans la réglementation des pays et traduite par des mesures de protection.

L'expérience conduite au PNBA, qui s'est traduite par l'interdiction de la pêche ciblée aux raies et requins et la destruction des engins de pêche a eu des effets sur certaines espèces mais n'est pas parvenue à atteindre tous les objectifs espérés, notamment pour les petites espèces de requins et les juvéniles de requins marteaux ; cette expérience porte une valeur de proposition très forte concernant l'abordage et le mode de gestion très participatif mais ne devrait pas faire dans d'autres sites l'objet d'une réplique sans une analyse précise des conditions locales.

Recommandations :

Aux Etats

Chercher à harmoniser les méthodes et les rythmes de collecte, de stockage et d'analyse de l'information scientifique sur les aspects biologiques et socioéconomiques des pêcheries, et reverser l'information produite dans une base régionale.

Finaliser et adopter les plans nationaux d'action dans les pays qui n'en sont pas encore dotés, en cherchant dans la mesure du possible une harmonisation des objectifs, règles et méthodes avec les pays voisins.

Mettre en œuvre les plans d'action nationaux et les traduire en mesures de gestion et de conservation concrètes appliquées et suivies, avec une estimation des impacts des mesures de gestion mise en œuvre sur les populations de raies et de requins,

Utiliser des mesures économiques et notamment des licences et taxes spécifiques pour capter la rente de la pêche, encourager la recherche d'activités alternatives, réduire la pression de pêche et limiter l'entrée de nouveaux acteurs,

Impliquer dans la gestion des pêcheries de requins les institutions chargés de la gestion des échanges commerciaux (Ministère commerce, douanes, etc.) et mettre en place des taxes à l'exportation pour limiter la rentabilité des acteurs cachés,

A la CSRP et la FIBA pour la prochaine phase du projet :

Renforcer les efforts de formations des techniciens et des étudiants ainsi que les actions de communication et de sensibilisation en direction des décideurs et du public,

Créer un site web et rendre accessible une base de donnée régionale comprenant les informations scientifiques et facilitant l'accès aux réseaux d'expertise globaux et sous-régionaux, en valorisant notamment les compétences régionales (chercheurs, techniciens et étudiants),

Accompagner la mise en œuvre des plans d'action en cherchant à établir des liens avec d'autres initiatives régionales comme le projet d'appui à la réduction de la capacité de pêche,

Renforcer les liens avec des conventions telles que la CITES et la CMS et chercher à faciliter l'intégration de leurs recommandations dans les réglementations nationales

Travailler sur les relations avec les aires marines protégées, qui constituent des outils de conservation

Renforcer les liens avec les différentes initiatives et réseaux de la sous-région tels que BIOMAC, le Bilan Prospectif et les réseaux de chercheurs et étudiants associés, etc.

Conclusion

En conclusion, les participants félicitent les Etats membres de la CSRP pour leur implication, les encouragent à prendre un rôle plus proactif dans la préparation et la mise en œuvre des plans d'action et de mesures concrètes de gestion et de conservation. Ils remercient la FIBA et félicitent la qualité de son travail et sollicitent du PRCM et de la FIBA en particulier un engagement confirmé pour une poursuite du projet pour une phase complémentaire, afin de renforcer ses acquis et les conditions de gestion des raies et des requins en Afrique de l'Ouest.